

## SANTÉ

### ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 25 mars 2010 portant nomination du directeur de la mission nationale chargée de concevoir les modalités de financement des activités de soins des établissements de santé**

NOR : SASH1030240A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6113-45 et R. 6113-52 ;  
Vu le décret n° 2008-489 du 22 mai 2008 relatif à l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Housseyni HOLLA, directeur de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation, est nommé directeur par intérim de la mission nationale chargée de concevoir les modalités de financement des activités de soins des établissements de santé et de conduite des expérimentations prévues au 1<sup>er</sup> de l'article 77 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 exercées par l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2010.

#### Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 25 mars 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale de l'offre de soins,*  
A. PODEUR